



## Code de la route sur parking

Par **serge89100**, le **26/02/2017** à **15:08**

Je sors en marche arrière d'un emplacement sur le parking du supermarché. Un véhicule circule dans l'allée centrale et me percute. Il est en contre sens, en effet des flèches au sol matérialisent le sens de circulation. Qui a tord? Merci

Par **LESEMAPHORE**, le **26/02/2017** à **15:50**

Bonjour

[citation] Qui a tord?[/citation]

Vous pour impolitesse , quand on arrive on dit Bonjour.

Faites un effort de lecture la réponse à votre question est 2 discussions plus bas .

Les flèches directionnelles au sol sont informatives et non prescriptives si elles ne complètent pas la signalisation verticale en conformité de la prise d'un arrêté municipal créant la prescription de sens unique

ce qui ne peut exister sur aire de stationnement privée.

D'autant que ces flèches ne sont prévues que sur routes.

Article 115-3,C6° de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière dans sa partie 7 pris en application de l'article R411-25 du CR

Par **serge89100**, le **26/02/2017** à **16:03**

bonjour

désolé merci la grosse tete?

Par **youris**, le **26/02/2017** à **16:49**

cela fait plaisir de renseigner bénévolement les gens !